

CRÉTEIL : une académie dynamique et engagée dans l'EPCC
Contribution aux Actes du Colloque-Anniversaire du MCLCM (17 Juin 2013)
par Florence ROBINE, Rectrice de l'académie de Créteil.

L'EPCC¹ dans l'académie de Créteil : histoire d'un engagement

Cette histoire commence en 2010, dans la circonscription de Pontault Combault, avec la tenue de la conférence du professeur Antiby sur la constante macabre, et ses propositions de mise en œuvre de nouvelles modalités d'évaluation des élèves. De l'avis de tous, ce moment privilégié a suscité une réelle prise de conscience, mais dont les effets sont restés encore limités à ce stade, faute d'une articulation suffisante entre les évaluations pratiquées et les phases d'apprentissage.

Aussi l'année 2011-2012 est-elle marquée par la volonté d'expérimenter dans la circonscription un travail d'ampleur sur l'évaluation des élèves. Des professeurs volontaires travaillent avec l'équipe de circonscription, qui construit un accompagnement suivi des professeurs, élaborent des protocoles d'évaluation en cohérence avec la construction de séquences pédagogiques ciblées.

L'année scolaire 2012-2013 constitue un véritable tournant. La moitié des enseignants de la circonscription (soit 125 classes) sont formés, et mettent en œuvre l'EPCC dans leurs classes. Des groupes de travail sont constitués, associant inspecteurs, conseillers pédagogiques et enseignants, tant localement qu'au niveau départemental. Ces groupes co-construisent des outils pédagogiques variés, échangent et réfléchissent ensemble, évaluent également leur action et ses résultats. D'autres circonscriptions sont associées, et l'on peut estimer qu'au total près de 300 classes de l'académie sont actuellement partie prenante de ce projet.

Parallèlement, la mission académique d'appui à l'innovation et aux expérimentations entreprend, à travers le travail construit autour de la liaison école-collège, de diffuser cette réflexion sur l'évaluation des élèves dans le second degré. Pour nous, ce nouveau regard porté sur la continuité du parcours de l'élève est prometteur : il permet en effet de porter un regard transdisciplinaire sur ces questions de liaison, et de valoriser sans hiérarchie les compétences des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, chacun apportant son expertise spécifique. Deux collèges de la circonscription originelle, auxquels les écoles déjà engagées sont rattachées, bénéficient de cet accompagnement. L'ensemble des professeurs y sont formés, un accompagnement pérenne et suivi des professeurs volontaires est mis en place. Un groupe de travail inter niveaux 1^{er} et 2nd degré est créé, qui s'attelle à construire des outils communs et appropriés, et à observer les pratiques mises en œuvre pour améliorer encore les stratégies. Cette expérience profite globalement à l'ensemble des acteurs, du fait de l'investissement académique à travers la mission d'appui, et près de 20 collèges sont actuellement suivis sur l'ensemble de l'académie de Créteil.

Les points forts

Ils sont globalement connus, et je les rappellerai donc succinctement : la mise en confiance des élèves, la valorisation de leur travail et de leurs efforts, sont réelles. On en connaît l'importance, et les effets, par exemple en termes de prévention du décrochage scolaire. Nous avons ainsi noté une réelle progression des résultats de ces élèves, surtout pour ceux qualifiés de « moyens », mesurés à travers les évaluations nationales qu'ils ont suivi en CE1 puis en CM2 ; et surtout, une diminution significative du taux de non réponses, mal français bien connu, particulièrement mis en relief lors des évaluations internationales PISA, et qui dénote à l'évidence un retour de la confiance en soi des élèves.

¹ EPCC : Évaluation par contrat de confiance.

J'insisterai aussi sur les bénéfices recueillis par les équipes d'enseignants, du fait d'un travail transdisciplinaire et collectif renouvelé sur la notion d'évaluation, placée en amont, au cœur de la programmation des séquences et de l'acte d'enseigner.

Mais je voudrais surtout mettre en exergue deux points qui me semblent essentiels, et peut être insuffisamment perçus jusqu'à présent :

Ces nouvelles modalités d'évaluation ont le grand mérite d'interroger directement les enseignants sur ce qu'ils attendent de leurs élèves, sur ce qu'ils souhaitent leur transmettre à l'issue d'une séquence pédagogique, sur ce que les élèves doivent maîtriser. Cette explicitation bienvenue lutte contre l'un des freins les plus puissants à la démocratisation de notre système scolaire, la connivence intellectuelle souvent nécessaire pour gérer les implicites permanents de notre enseignement. Beaucoup d'enseignants ont pris alors conscience de ce qu'ils véhiculent, à leur insu, comme attentes non dites, comme éléments d'évaluation sous-jacents, qu'ils considéraient – à tort – comme allant de soi et donc naturellement partagés par leurs élèves.

L'autre bénéfice intéressant est celui d'une amélioration réelle de la qualité de la relation école parents. Une certaine confiance retrouvée, un contrat clair partagé avec les familles où chacun voit sa place clairement explicitée, et ses compétences reconnues, en sont sans doute la clé.

Les axes de progrès

Pour autant, de nombreux axes de progrès doivent encore être explorés, ce à quoi l'académie de Créteil s'emploie désormais. Le plus urgent d'entre eux est la nécessaire intégration de l'approche par compétences, de la démarche de « tâche complexe » dans ce processus d'évaluation. Bien sûr, ces compétences se construisent essentiellement durant les phases d'apprentissage, et s'évaluent le plus souvent au long cours. Mais il faut rappeler combien il est essentiel de ne pas verser dans l'écueil d'une « pédagogie de la réussite » mal comprise, qui s'engluerait dans l'évaluation de micro tâches, dépourvues de sens, déconnectées d'un projet pédagogique global, ou trop répétitives et mécaniques.

L'autre axe de travail est celui de la nécessaire dialectique autour du couple « étayage-désétayage » des élèves. S'il est important – et c'est toute la logique première de l'EPCC – de soutenir fortement les élèves pour qu'ils abordent au mieux les évaluations à travers une explicitation des attentes, la donnée des fiches de révision, la transparence sur les questions à venir, il est tout aussi essentiel de les conduire sur le chemin de l'autonomie. J'ai vu des exemples remarquables, sur lesquels nous allons nous appuyer, où les élèves sont mis en position d'acteurs de leur évaluation, réfléchissent collectivement sur ce qu'ils ont appris, compris, élaborent avec l'aide du professeur les « fiches réussite » qui explicitent les compétences et savoirs exigibles. Ceux-là m'ont dit combien ils ne craignaient pas, par exemple, de se trouver l'an prochain dans une classe de lycée où l'on ne pratique pas l'EPCC parce qu'ils avaient appris à apprendre, et qu'ils avaient désormais compris ce que l'école attendait d'eux.

C'est cette confiance retrouvée, dans le sens des enseignements, dans la place de l'école dans notre société, et ce dialogue affirmé entre l'école, les familles et nos élèves, que l'académie de Créteil place au cœur de son projet pédagogique et qui justifie son engagement dans des modalités d'évaluation repensées.

Florence ROBINE,
Rectrice de l'académie de Créteil.